

Paty : Paris vote pour donner son nom à un lieu, les Verts soulèvent un tollé en s'abstenant

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 1 heure



«Nous devons à tout prix nous prémunir de réaction guidée par l'émotion qui ne doit en aucun cas orienter nos décisions politiques», a justifié la présidente du groupe écologiste, Fatoumata Koné. THOMAS COEX / AFP

Le Conseil de Paris a voté mardi 17 novembre pour qu'un lieu de la capitale porte le nom de Samuel Paty, enseignant décapité le 16 octobre, à l'exception des élus écologistes, pourtant alliés de la maire, qui se sont abstenus suscitant un tollé.

Dès l'ouverture de la séance, qui se tient en grande partie à distance, la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo, a salué la mémoire de Samuel Paty, *«atrocément exécuté par le fanatisme islamiste tout simplement parce qu'il était professeur»*, avant que l'assemblée n'observe une minute de silence. Les socialistes ainsi que l'ensemble des élus de l'opposition ont voté en faveur de la dénomination d'un lieu, déterminé ultérieurement en concertation avec sa famille, en hommage à Samuel Paty. Mais pas les élus EELV.

«Crime infâme»

Dénonçant un *«crime infâme»*, la présidente du groupe écologiste, Fatoumata Koné, a souligné que *«son assassinat rappelle à quel point l'école doit être sanctuarisée, protégée de polémiques du monde des adultes»*. *«Ces terribles événements nous affectent toutes et tous»*, toutefois, *«nous devons à tout prix nous prémunir de réaction guidée par l'émotion qui ne doit en aucun cas orienter nos décisions politiques»*, a-t-elle plaidé pour expliquer l'abstention de son groupe. Il faut *«forcément un nom, un lieu, une place, une dénomination au nom de Samuel Paty, nous sommes tous d'accord»*, a souligné l'élue, mais *«nous regrettons que le règlement ne soit pas respecté sur la question des dénominations»*.

L'élue a ainsi rappelé qu'*«une délibération du 9 décembre 1938 précise qu'il n'est pas autorisé de dénommer une voie au nom d'une personne qui est décédée depuis moins de 5 ans»*. *«Ce règlement n'est respecté à aucun conseil»*, a regretté Fatoumata Koné. *«Je regrette votre position et je pense qu'invoquer un problème de règlement intérieur, (...) face à un événement aussi majeur que la décapitation d'un professeur dans le cadre d'un attentat terroriste islamiste, ne nous permette pas de nous retrouver»*, a répondu sèchement Anne Hidalgo, sous les

applaudissements des élus présents. *«Chacun prend ses responsabilités»*, a conclu la maire socialiste, régulièrement en délicatesse avec les élus écologistes de sa majorité depuis sa réélection.

Le maire (LR) du XVII^e arrondissement, Geoffroy Boulard, a dénoncé sur Twitter une *«honteuse attitude des élus verts de la majorité d'Anne Hidalgo incapables de soutenir la dénomination d'une place en mémoire de Samuel Paty»*. *«Ce vote démontre que le combat contre l'islamisme ne fait pas l'unanimité à Paris»*, estime l'élue, avant d'enjoindre à *«Anne Hidalgo (de) clarifier ses alliances en urgence»*.

À VOIR AUSSI - Samuel Paty: un hommage à la hauteur ?